

POLOGNE

Assemblée annuelle de la BERD
Londres, 7-8 octobre 2020
Déclaration de M. Adam Glapiński, Gouverneur représentant la Pologne
à la Banque européenne pour la reconstruction et le développement

Monsieur le Président par intérim,
Collègues Gouverneurs,
Mesdames et Messieurs,

Je tiens avant tout à exprimer ma plus sincère reconnaissance à la direction et au personnel de la BERD, qui ont rendu possible l'Assemblée annuelle de cette année dans ces circonstances extraordinaires. Une entreprise d'autant plus difficile compte tenu des facteurs externes et internes, notamment le confinement dû à la pandémie de la COVID-19 et la fin du mandat du Président en poste, Suma Chakrabarti, qui a dirigé la Banque ces huit dernières années. À cet égard, nous félicitons tout particulièrement le Président par intérim et son équipe, qui ont non seulement rendu possible l'Assemblée annuelle de 2020, mais surtout facilité le passage de relais à la direction et mené les opérations de la Banque en obtenant d'excellents résultats.

Bien que, traditionnellement, l'Assemblée annuelle ait pour but de résumer le précédent exercice comptable, cette année nous devons prendre en compte les événements qui sont survenus jusqu'à présent en 2020 car leurs répercussions affectent considérablement nos perspectives actuelles. Rétrospectivement, 2019 a été une année de réussite exceptionnelle pour la BERD, avec un nombre record d'opérations, un volume annuel d'investissement bancaire dépassant 10 milliards d'euros pour la première fois de son histoire et d'excellents résultats financiers. La Banque a réalisé d'importantes avancées pour améliorer les vies des citoyens de ses pays d'opérations en contribuant à mettre en place des économies de marché vertes, compétitives, bien gouvernées et inclusives. Ces efforts se concrétisent par la promotion de nouvelles infrastructures, un appui direct aux entreprises spécifique aux différents pays, la stimulation des échanges commerciaux, l'allègement des pressions sur l'environnement naturel et le renforcement de l'inclusion sociale.

Cependant, la pandémie sans précédent à laquelle nous sommes actuellement confrontés a plongé le monde dans la tourmente. Elle nous a contraints à nous réunir pour l'Assemblée annuelle bien plus tard que de coutume et en mode électronique, mais elle a eu surtout des répercussions considérables sur les conditions économiques à l'échelle mondiale, ainsi que sur les activités de la Banque. Le confinement a provoqué une sévère contraction de l'activité économique mondiale, mis à rude épreuve de nombreuses entreprises et fait enfler le chômage,

tout en exacerbant la charge sur les finances publiques. Il a fallu un effort concerté de tous les acteurs nationaux et internationaux pour apporter une réponse forte et rapide face à ces difficultés.

Nous sommes heureux de constater que la BERD a compté parmi les premiers intervenants mondiaux à renforcer son assistance à ses clients en réduisant les contraintes procédurales pour faciliter ses opérations et en adoptant puis en augmentant le Fonds de solidarité. En choisissant d'accorder, par le biais de son Mécanisme de résilience, des ressources en priorité aux transactions constituant une réponse directe à la crise, de développer les activités relevant du Programme d'aide aux échanges commerciaux, qui ont enregistré des niveaux record au printemps 2020, et de soutenir les fournisseurs d'infrastructures indispensables par le Programme d'appui aux infrastructures essentielles, la Banque a pu proposer son aide et accorder une assistance bien ciblée à ses clients les plus affectés. En dépit des obstacles et des restrictions, nous sommes parvenus – grâce aux efforts conjoints du personnel au siège et dans les bureaux locaux, et en coopération avec les actionnaires – à parer et à atténuer la première phase de la crise. Nous sommes cependant tous conscients qu'il reste encore beaucoup à accomplir et que nous ne pouvons nous montrer complaisants.

À en juger par ces évolutions, nous sommes à la croisée des chemins. Nous allons prendre ici des décisions concernant l'adoption d'une nouvelle stratégie à moyen terme pour la BERD (le Cadre stratégique et capitalistique 2021-25), l'élection d'une nouvelle personne à la présidence et la lutte contre les répercussions de la pandémie, dans l'attente d'une conclusion du débat sur la structure de l'architecture financière européenne pour le développement. Nous devons être conscients que ces décisions modèleront l'avenir de la Banque à la fois en guidant son action au lendemain de la crise de la COVID-19 et en donnant des orientations stratégiques pour son action une fois qu'un semblant de stabilité sera rétabli.

Du point de vue de la Banque et de ses actionnaires, le nouveau Cadre stratégique et capitalistique sera indispensable pour déterminer l'avenir de l'institution à moyen terme. La Pologne est satisfaite du document présenté aux gouverneurs en vue de son approbation, dans la mesure où il est le résultat consensuel d'un processus de négociation long mais constructif entre tous les actionnaires. Il établit un juste équilibre entre les mesures destinées à combattre les impacts négatifs immédiats de la crise de la COVID-19 dans les pays d'opérations et la définition d'un rôle pour la Banque dans un contexte où, espérons-le, la pandémie ne représentera plus un problème de cette ampleur.

La Pologne soutient le thème principal du CSC : *préservier et accélérer la transition*. Nous considérons qu'il est parfaitement conforme à nos points de vue sur la nécessité de continuer à axer les activités de la Banque sur les carences persistantes de la transition dans les pays où elle est pourtant à un stade avancé (y compris en remédiant aux problèmes de la phase de reprise après la COVID-19), tout en accordant une priorité croissante aux opérations dans les pays où la transition reste en retrait.

Les thèmes transversaux du CSC, notamment l'appui d'une transition vers une économie verte sobre en carbone, en consacrant la moitié du volume annuel des investissements de la Banque à des projets écologiques, la promotion de l'égalité des chances, l'accélération de la transition numérique et la stimulation de l'innovation, semblent parfaitement adaptés aux problèmes auxquels les clients de la Banque sont actuellement confrontés.

Entre autres problèmes, le CSC aborde aussi avec pertinence les questions de la possible gradation des pays avancés dans la transition, en reconfirmant le principe de la gradation en tant que processus à l'initiative d'un pays et en prévoyant d'améliorer la diversité des appuis proposés par une future révision de la stratégie opérationnelle post-gradation.

Pour ce qui est de l'expansion géographique possible des activités de la Banque, une telle entreprise paraît particulièrement difficile dans les circonstances actuelles et des travaux supplémentaires à cet égard seront nécessaires pour prendre en compte la réorganisation totale de l'architecture financière européenne élargie pour le développement. Le résultat de ces délibérations visant à améliorer l'efficacité de la prestation de l'aide au développement en Europe aura un impact sur l'avenir de la BERD. Nous sommes cependant entièrement convaincus que la Banque, compte tenu de ses atouts et son expertise uniques, continuera de jouer un rôle significatif et d'apporter de la valeur ajoutée à ses clients, surtout dans le monde de l'après COVID.

La Pologne a une haute considération pour la BERD et ses activités, pas seulement en tant que bénéficiaire notable de ses opérations, dans la mesure où elle a été un des principaux destinataires des investissements de la BERD ces dernières années et où le bureau de Varsovie sert de plateforme régionale pour l'Europe centrale et les États baltes. Cette relation de trente ans avec la BERD a apporté des avantages des deux côtés et permis un apprentissage mutuel. Je suis certain que ce partenariat unique se poursuivra et prospèrera. En sa capacité d'actionnaire, la Pologne reste en outre attachée à être un membre actif de la Banque et à contribuer aux discussions les plus importantes concernant l'avenir de la BERD tant en son sein que dans les forums externes. Je sens que la Pologne, compte tenu de l'étendue et de la diversité de son expérience et de ses compétences en matière de transition, peut de son côté apporter bien plus encore à la Banque et à d'autres pays engagés dans leur transformation économique et sociale. Agissant dans cet esprit, la Pologne est fière de mettre en avant un candidat polonais à la présidence de la BERD – une personne qui peut apporter une riche expérience de la transition et de la gestion à la fois dans le secteur public et dans le secteur privé, et dont l'élection serait aussi symbolique, car ce serait le premier représentant d'un pays d'opérations à diriger la BERD.

Permettez-moi de conclure en exprimant mon espoir sincère que la BERD et les autres pays membres sortiront plus forts de cette crise sans précédent et que nous pourrons nous rencontrer l'année prochaine de manière plus traditionnelle afin de discuter d'autres actions pour nous guider vers un avenir meilleur.